



## La procédure de conciliation

Par **Paulo**, le **05/02/2010** à **16:56**

Bonjour !  
Je suis actuellement en Licence économie Gestion à Lyon. Dans le cadre du cours de droit social de 3ème année, nous devons préparer un exposé.  
Il s'agit d'analyser la procédure de conciliation devant le conseil des prud'hommes.  
Pour compléter cet exposé nous souhaiterions avoir l'avis de d'un conseiller ou d'un professionnel qui pourrait donner son avis sur cette procédure.  
Apparemment la conciliation a été remise au gout du jour par le gouvernement nous souhaiterions également avoir un avis sur les conséquences que cela à eu et surtout de savoir si cela était nécessaire